

INSTITUT INTERNATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE (IIRCA) - UNESCO

PROPOSITION DE PROJET POUR L'INSTALLATION D'UNE COMMISSION DES LANGUES AFRICAINES

INTRODUCTION

Il est proposé de mettre en place une petite commission d'experts en langues, organisée sous les auspices de l'Institut International de l'UNESCO pour le Renforcement des Capacités en Afrique (IIRCA) en matière d'enseignement et d'apprentissage. Ceci avec un accent particulier sur l'enseignement des langues africaines tant dans le système formel qu'informel en Afrique au Sud du Sahara.

Ce panel d'experts sera composé de linguistes spécialisés dans les langues africaines dont l'expertise et l'orientation profiteraient aux Etats africains membres en général et à l'IIRCA en particulier dans le domaine de la politique et de la promotion de leurs langues.

Le Programme du Panel de Langue sera lié au Projet de Bulletin de langue ; celui-ci constituant un moyen d'information et de dialogue.

L'EXPOSITION DES FAITS

Ceci constitue un domaine particulièrement important de travail de construction étant donné que les taux élevés d'analphabétisme d'une part et les taux bas de participation aux décisions et à la mise en œuvre du développement d'autre part, sont tous liés au fait que la majorité de la population dans de nombreux pays ne sont pas capables de fonctionner efficacement dans une langue étrangère.

Cependant dans de nombreux pays les programmes de développement sont conçus et suivis dans des langues internationales sans qu'on s'intéresse vraiment aux valeurs culturelles ou aux compétences linguistiques de ceux qui sont responsables du développement.

Très souvent des documents importants sur le développement ne sont pas disponibles dans les langues africaines ; d'où l'on ne doit guère être surpris que des modèles de développement imposés aient très peu de chances de succès. Il est aujourd'hui établi qu'une participation pleine et entière de ceux-là qui sont les plus touchés par les programmes de développement est une condition sine qua non du développement. L'utilisation de langues couramment pratiquées facilite à la fois la compréhension des cultures et des mœurs nationales et locales de même que la participation à la prise de décision.

L'un des résultats de l'héritage de la politique linguistique coloniale c'est que le médium de l'instruction dans de nombreux systèmes éducatifs demeure une langue étrangère qui n'est pas couramment parlée par la majorité de la population. Le système d'éducation formel est même connu sous l'appellation de « école française » dans certains pays par opposition à l'école coranique par exemple. L'une des conséquences directes de cette identification du système éducatif formel avec une culture et un pays étrangers c'est que le taux de fréquentation scolaire et le taux d'alphabétisation restent bas dans de nombreux pays africains.

Quoique la politique linguistique ne constitue pas à elle seule la raison du bas taux de scolarisation dans de nombreux pays africains, elle pourrait à coup sûr être considérée comme un facteur très important y ayant contribué. Les pays francophones en particulier ont des taux de recrutement plus bas au niveau primaire et des taux plus élevés d'analphabetisme (voir tableau 1).

Un réajustement des politiques en matière de langue et des programmes de mise en œuvre pourraient avoir un impact positif à la fois sur les niveaux de recrutement et d'alphabétisation. Les bas niveaux de scolarisation au primaire et au secondaire ont un impact direct sur le développement politique, économique et social d'une région. Un pourcentage important de la population n'est pas à mesure de participer pleinement aux actions de développement qui leur sont proposées dans leurs localités, leurs régions, leurs pays. Du fait de la barrière de la langue, les populations ne sont pas à mesure d'utiliser les technologies ou les savoirs modernes répandus partout dans le monde.

Même lorsqu'existe en Afrique sub-saharienne une structure de recherche en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues en Afrique sub-saharienne celle-ci est inaccessible hors des frontières des pays pris individuellement. Ceci est tellement problématique du fait qu'elles sont partagées entre plusieurs pays voisins un certain nombre de langues comme le hausa, le fulfulde et autres en Afrique de l'Ouest, les langues nguni et le swahili en Afrique Australe et Orientale, etc.

La promotion des langues locales, spécialement comme langues d'alphabétisation et d'instruction dans les trois premières années de l'école, implique que le travail de recherche et développement dans un pays pourrait profiter à d'autres pays. L'orthographe et la production de grammaires et de dictionnaires sont d'une importance fondamentale, tandis que toute entreprise dans un pays se doit d'être systématiquement partagée avec les pays voisins.

Les recherches en enseignement des langues indiquent que l'acquisition de la lecture et de l'écriture est plus facile dans une langue déjà connue de l'apprenant – par exemple la langue maternelle – que dans une langue étrangère. Ceci pourrait expliquer les taux élevés de redoublement et de déperdition fréquents dans les pays francophones et lusophones où les enfants n'ont pas une maîtrise suffisante du français ou du portugais au bout de la première ou de la deuxième année d'école pour être considérés comme sachant lire et écrire ; ils sont ainsi amenés à reprendre la classe (tableau 2).

Cette situation est exacerbée par la faible maîtrise des langues de la métropole par de nombreux enseignants dans de nombreuses écoles des zones rurales.

Dans les systèmes éducatifs, la langue a été et demeure partout en Afrique une question clé. En Afrique Australe, la politique d'apartheid a conduit à la promotion des langues locales pendant qu'on refusait aux étudiants de race noire tout accès à une langue internationale. A l'opposé, dans la plupart des pays francophones il est vrai, la langue et la culture françaises étaient encouragées tandis que les langues et cultures locales étaient écartées du programme formel.

Dans les pays lusophones existait une situation semblable à ce qui se passait dans les pays francophones. Ici le système éducatif formel utilisait seulement le portugais alors que les langues africaines n'étaient pas reconnues comme une partie légitime des programmes. La suite de ces politiques coloniales est que la langue est restée un sujet qui déchaîne des passions avec des politiques de langues souvent guidées par des considérations plutôt politiques que techniques, professionnelles et pratiques.

L'exclusion des langues africaines des programmes formels s'est fondée sur des raisons politiques et académiques : politiques en ce sens qu'on soutient parfois que les langues africaines mènent à la division et à la dissension ; et

académiques parce que l'enseignement de qualité est assimilé à la maîtrise des langues des métropoles. Cependant, cette maîtrise pourrait se limiter à un pourcentage très réduit de la population ayant suffisamment de chance pour faire son entrée dans les systèmes très fermés de l'enseignement secondaire qui fait tout au plus 4% de la population dans de nombreux pays (le tableau 3 montre le recrutement moyen par groupe linguistique).

Tableau 1 : Taux bruts de recrutement dans les écoles primaires et taux d'alphabétisation des adultes en Afrique par regroupements linguistiques, 1995

Regroupement Linguistique	Taux brut de recrutement à l'école primaire (en %)	Taux d'alphabétisation des adultes (en %)
Pays anglophones	92,2	36,7
Pays francophones	67,7	53,2
Pays arabophones	85	38,6
Pays lusophones	96,7	39,6
Moyenne générale	85,4	42,0

Source : UNESCO : Rapport sur l'Education dans le monde, Paris 1998, pp 124-5, 139-3

Tableau 2 : Taux de redoublement et d'admission en classe de 5^{ème} année en Afrique par groupements linguistiques, 1995

Regroupement Linguistique	Taux de redoublement	% inscrits en première année parvenant en 5 ^{ème} année
Pays anglophones	11,9	72,1
Pays francophones	22,8	70,5
Pays arabophones	10,0	91,4
Pays lusophones	22,7	47,0
Moyenne générale	18,1	70,25

Source : UNESCO : Rapport sur l'Education dans le monde 1998, Paris 1998, pp 136-137

* **Note** : Un seul pays lusophone, le Mozambique a fourni des données sur les élèves entrés en 1^{ère} année ayant atteint la classe de 5^{ème} année, le chiffre n'est donc pas représentatif.

Tableau 3 : Recrutements à l'école secondaire par groupes linguistiques en Afrique au Sud du Sahara, 1995

Regroupement Linguistique	Recrutements dans le secondaire, 1995
Pays anglophones	33,5
Pays francophones	20,2
Pays arabophones	57,7
Pays lusophones	17,0
Moyenne générale	32,1

Source : UNESCO : Rapport sur l'Education dans le monde 1998, Paris 1998, pp 140-141

* **Note :** Les chiffres n'étaient disponibles que pour le Cap Vert et le Mozambique. Ils ne sont par conséquent pas représentatifs

L'arabe est couramment utilisé dans un certain nombre de pays d'Afrique, très souvent dans les écoles coraniques qui n'appartiennent pas au système éducatif formel. La politique sur l'utilisation de l'arabe n'a pas été analysée et débattue sous tous ses aspects en Afrique, si bien que la langue est soit passée sous silence soit supprimée même lorsqu'existe une forte demande des parents et de la communauté. Il est nécessaire que les politiques et les utilisations des langues soient publiquement débattues et exposées afin que s'instaure une entente politique et sociale à l'intérieur et à l'extérieur des territoires des pays.

Un autre sujet de préoccupation, c'est la manière dont les langues internationales sont enseignées dans les écoles. Le niveau et la qualité de l'enseignement des langues à travers les langues internationales pourraient présenter les lacunes sérieuses ; ce qui constituerait un sérieux désavantage pour les étudiants africains quant à leur participation sur les marchés mondiaux.

Les niveaux élevés d'analphabétisme sont liés au sous-développement. Le développement en Afrique est sans aucun doute sérieusement handicapé par le fait que 21 millions d'enfants en âge d'aller à l'école sont à présent privés de scolarisation et que quelque 90 millions d'adultes restent illettrés. De simples mesures de développement tels qu'un bas taux de croissance démographique et de mortalité infantile, une productivité agricole plus élevée et de meilleurs niveaux nutritionnels ont été fortement influencés par un accès à l'éducation de base.

De plus il y a lieu de lier les politiques de promotion des langues aux unions économiques sous-régionales en formation telles que la CEDEAO et la SADC. Une plus grande intégration par les échanges commerciaux conduira non seulement à une croissance économique plus rapide, mais aussi à une plus grande mobilité des populations et avec elle le besoin de renforcer les capacités pour les transactions commerciales et autres dans les langues qu'utilisent réellement les individus pour de telles transactions. Les langues transnationales nécessitent d'être reconnues et promues afin qu'elles soient au service du développement économique.

La revue linguistique qui est proposée cherchera à faciliter des échanges fructueux entre pays africains sur la politique, la recherche et le développement dans l'enseignement et l'apprentissage des langues.

OBJECTIFS

La commission de langues a pour objectifs de :

1. créer un comité de spécialistes des langues chargés d'orienter les formulations de politiques, la recherche et le développement des langues en Afrique en mettant un accent particulier sur l'Afrique sub-saharienne ;
2. mettre en place un corps d'experts chargés de partager leurs connaissances et leurs expériences sur la promotion des langues dans différents pays ;
3. encourager les échanges en matière de recherche, de promotion, de publication et de formation dans la région, par la création de réseaux de langues sous-régionaux ;
4. établir des liens entre les décideurs politiques et le monde de l'éducation travaillant dans l'enseignement des langues, en particulier sur l'orthographe, les dictionnaires, les grammaires et les manuels ;
5. développer les relations au-delà des barrières linguistiques comme par exemple le partage d'expériences entre pays anglophones, arabophones, francophones et lusophones ;
6. favoriser le développement et l'utilisation des langues africaines en mettant un accent particulier sur la langue maternelle dans le système éducatif tant formel qu'informel surtout pour les trois premières années de scolarité et pour les programmes d'alphabétisation des adultes ;

7. améliorer l'enseignement et l'apprentissage des langues internationales et transnationales se trouvant dans la région et ce à tous les niveaux ;
8. encourager la traduction de la science, de la technologie et autres savoirs et informations dans les langues africaines à la fois pour l'usage scolaire et les lecteurs adultes ;
9. promouvoir la publication de divers domaines de documentation comme les livres pour enfants, la création littéraire, les manuels scolaires, etc, dans les langues africaines ;
10. encourager l'utilisation des langues africaines, en particulier des langues transnationales comme des instruments d'une croissance économique et d'une efficacité toujours croissantes, en vue des échanges commerciaux et transfrontaliers, en relation avec les plans et activités économiques sous-régionaux.

MODALITES D'ACTION

Il est proposé la tenue d'un atelier inaugural dans un pays africain qui est fer de lance dans l'utilisation des langues africaines dans le système éducatif.

La proposition est faite autour du Mali. Plus tard il sera constitué un travail de réseau par courrier électronique. Un atelier est envisagé tous les deux ans.

Budget proposé pour un comité de langue en dollars U.S.

POSTE	2000	2001	2002
Voyage et entretien pour 15 personnes pendant une semaine	22.500		22.500
Coût de connectivité électronique environ 600 £ US	9.000	9.000	9.000
Coûts des services administratifs du siège de l'UNESCO			
TOTAL	35.500	10.100	35.500

Total pour 3 années 81.100 \$ US

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

Proposition de projet pour l'installation d'une commission des langues africaines

IIRCA

IIRCA

<http://archives.au.int/handle/123456789/1478>

Downloaded from African Union Common Repository